



REORGANISATION DU BASSIN DE STRASBOURG : ENTRE INTERROGATIONS & MEFIANCE

Strasbourg, le 17 novembre 2017

Le SNU alerte l'établissement suite aux interrogations des agents du bassin de Strasbourg concernés par la réorganisation en cours :

1/ **Que se passera-t-il effectivement pour les agents ne souhaitant pas changer d'agence et, qui seront, au final, contraints d'en changer ?** Vous nous avez parlé d'un entretien RH en amont des résultats mais, avec qui ? son DAPE actuel ? les Rh ? Le Draps ? Question posée lors des CHSCT traitant de la réorganisation et n'ayant pas obtenu de réponse claire.

2/ Selon la note technique du 27/09/2017 relative au mouvement du personnel dans le cadre de la réorganisation de l'agglomération de Strasbourg, la revue finale sera le 12/12, la CPLU le 13/12, Le retour des fiches de vœux se fera entre le 14/12 et 18/12 : **quand aura lieu exactement cet entretien RH ???**

3/ Des agents se questionnent par rapport à d'éventuels problèmes de stationnement au niveau des nouvelles agences de Seyboth et de l'Esplanade : **y aurait-il des places de parking réservées pour les agents et, si oui, combien exactement ?**

4/ Toujours selon la note technique du 27/09/2017 relative au mouvement du personnel dans le cadre de la réorganisation de l'agglomération de Strasbourg, il est indiqué que « chaque collaborateur concerné formule des vœux par priorité de 1 à 7 sur les 7 agences. **Dans le cas où un seul vœu est émis, le principe applicable reste la mobilité dans la résidence administrative en fonction des besoins** ». Mais si seulement 2 ou 3 vœux sont émis, **que se passera-t-il ? Notamment pour les agents qui ne veulent tout simplement pas indiquer des agences trop éloignées de leur domicile ?** » Question posée lors des CHSCT traitant de la réorganisation et n'ayant pas obtenu de réponse claire.

5/ **Si un site est fortement demandé (ou faiblement) demandé, comment, très concrètement, allez-vous gérer le surplus (ou le manque) de candidatures ?**

Le SNU vous alerte également sur le stress que peut générer ce projet sur certains agents. L'ambiance est globalement tendue et la manque d'explications en fait un projet délétère. Pour le SNU, il est de votre responsabilité de rassurer l'ensemble des agents dans cette période forcément trouble.